

358.  
M<sup>re</sup> Personne -  
Calleanse.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

Dossier concernant les tableaux  
offerts en vente par M<sup>re</sup> Personne  
Huissier à Namur.

Musée royal de Peinture  
~~Peinture~~

N<sup>o</sup> 358      358

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

A Monsieur le Ministre De l'interieur à Bruxelles

AG. GÉN. N° 902  
ENT. 13 août  
D. N° 6349  
ENT. le 21 août

Monsieur le Ministre !!

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.  
N° 358

A l'honneur de vous exposer, l'huissier Personne rue  
Saint Loup 23 à Namur, qui possède plusieurs tableaux de prix,  
de grands maîtres; savoir 1° une madone de 92 centimètres sur 76  
centimètres, sur toile, par Coyvel, Reil, 1663, ce grand peintre est  
né à Paris en 1628.

2° Un paysage de 40 sur 50 centimètres, par Ducros, Pierre,  
peintre Suisse né en 1745.

3° Le jugement de Paris, par Mignard, sur planche de 28 sur  
38 centimètres.

Ces trois tableaux, Monsieur le Ministre, sont admirables  
et très bien conservés, ils peuvent très bien prendre place dans le musée  
de la capitale de Belgique, attendu qu'elle n'en possédait pas encore  
de ces maîtres. Ce pourquoi, je me propose de vous les offrir en vente,  
avant que de les transporter à l'étranger.

Dans le cas où le gouvernement voudrait acheter ces tableaux,  
veuillez, Monsieur le Ministre, me dire le jour où je devrai me  
rendre à Bruxelles avec ces pièces.

Agreez je vous prie les civilités  
respectueuses

De votre Dévoué serviteur

*[Signature]*  
Personne

M. J. P.  
Il doit s'adresser à la  
con. adm. du Musée de peinture

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 17<sup>me</sup> 1851.

3<sup>e</sup> DIVISION.

INDICATEUR

GÉNÉRAL N° 102  
SPÉCIAL N° 6319.

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.  
N° 358

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse: le chiffre de la Division, ainsi que le N° d'enregistrement.

Messieurs.

1 ANNEXE.

J'ai l'honneur de vous communiquer pour que vous y donniez telle suite que vous jugerez convenable, une lettre par laquelle M. L. Personne, sculpteur à Namur, offre de céder au Gouvernement trois tableaux de différents maîtres, qu'il prétend être d'un grand mérite.

M. Personne a été informé du présent envoi.

Agrés, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Quoy

A La Commission Administrative du Musée Royal  
de peinture & de sculpture.  
(M. Kavez, président.)

Bruxelles, le 25<sup>e</sup> Dec 1851.

M<sup>r</sup> Persoon  
Huisier  
à Namur.

M<sup>r</sup>  
Vous avons l'honneur de  
vous en informer que  
M<sup>le</sup> Ministre des Int<sup>rs</sup>  
vous a communiqué la  
lettre par laquelle nous  
proposons de céder au Gouverne-  
ment trois tableaux anciens.  
Avant de vous demander  
de nous soumettre ces ouvrages,  
nous croyons, M<sup>r</sup>, devoir  
vous engager, afin d'éviter  
des frais de ~~de~~ d'emballage  
et de transport, peut-être  
inutiles, de consulter l'avis  
de quelques amateurs distingués  
et de vous assurer ainsi si les  
tableaux que vous possédez  
ont réellement le mérite que  
nous leur supposons, car nous  
ne pouvons vous laisser  
ignorer que la Commission  
administrative du Musée royal

me recherche pour les Colles  
 pour que des oeuvres capi-  
 tales. Nous leur avons donné  
 à votre appréciation de devis  
 ce qu'il conviendrait de faire  
 en cette circonstance, mais  
 dans le cas où vous jugeriez  
 utile de nous adresser vos  
 tableaux, il conviendrait  
 de vous en vouloir bien  
 bien nous en faire connaître  
 le prix.

Ag. M. d'ap. de  
 nos distingues.

à la C. d. H.

Le Président

MUSÉE ROYAL  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

N° 358

Bruxelles, le 7 janvier 1852

Mr Personne  
Huissier  
à Namur

Mr

La Commission administrative  
me charge de vous informer  
qu'aucun des tableaux que  
vous lui avez présentés ne  
peut convenir pour la  
Galerie du Musée royal de  
Peinture. Elle vous  
prie en conséquence, elle  
de vouloir bien lui faire  
réclamer au Secrétaire  
du Musée & d'agréer  
l'ass. de sa parfaite  
Coiiff<sup>re</sup>

Ma Coiff<sup>re</sup>  
Le Secrétaire

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 358

Reçu de la commission, Du Musée, les huit tableaux et trois  
gravures qui lui ont été proposés de vendre en la commission susdite,  
que celle-ci n'en a pas acceptés

Paris le vingt-janvier 1892

*[Signature]*